



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Rapport du jury**

**Concours : CAPLP externe**

**Section : ARTS APPLIQUES**

**Option Design et Option Métiers d'art**

**Session 2021**

Rapport de jury présenté par: Jean-Philippe DUFOUR  
Inspecteur d'Académie - Inspecteur Pédagogique Régional  
Président du concours

## SOMMAIRE

Pages

<b>Présentation du concours.....</b>	<b>3</b>
<b>Bilan et statistiques .....</b>	<b>5</b>
<b>Introduction aux rapports d'épreuves .....</b>	<b>8</b>
<b>Rapports des épreuves d'admissibilité</b>	
<b>Épreuve d'investigation méthodique design et en métiers d'art.....</b>	<b>9</b>
<b>Épreuve de culture design et métiers d'art .....</b>	<b>14</b>
<b>Rapports des épreuves d'admission</b>	
<b>Épreuve de mise en situation professionnelle.....</b>	<b>19</b>
<b>Épreuve d'entretien à partir d'un dossier .....</b>	<b>26</b>
<b>Annexe : liste des spécialités métiers d'art.....</b>	<b>28</b>

## Présentation du concours

### Informations sur l'inscription aux concours

Les concours du CAPLP et CAFEP arts appliqués ont pour finalité de recruter les enseignants qui interviendront dans les formations de la voie professionnelle, principalement aux niveaux du certificat d'aptitude professionnelle (CAP), du baccalauréat professionnel ou du brevet des métiers d'art (BMA).

Lors de leur inscription au concours, les candidats ont le choix entre deux options :

- l'option design, qui vise le recrutement des professeurs d'arts appliqués chargé de l'enseignement général des arts appliqués et cultures artistiques ;

- l'option métiers d'art, qui vise le recrutement des professeurs de spécialités métiers d'art en charge des enseignements professionnels, théoriques et pratiques, en CAP des spécialités métiers d'art, brevets des métiers d'art, diplômes des techniciens métiers du spectacle et baccalauréats professionnels, essentiellement artisanat et métiers d'art.

Les candidats de l'option métiers d'art choisissent au moment de leur inscription, une spécialité parmi celles qui leur sont proposées chaque année. La liste exhaustive des spécialités est rappelée en annexe du présent rapport. Il importe que les candidats s'assurent avant de s'inscrire, qu'ils disposent pleinement des compétences techniques et professionnelles inhérentes à la spécialité choisie.

Il faut remarquer que le recrutement des professeurs de communication visuelle pluri-média et de marchandage visuel fait exception. L'affectation sur des postes de ces deux spécialités demande à être reçu préalablement à l'option design du concours.

### Les options ouvertes aux concours

Les deux options, *design* et *métiers d'art*, sont proposées à la session 2021 du concours externe du CAPLP *arts appliqués*.

Dans le cadre du CAFEP correspondant, seule l'option *design* est proposée pour cette session 2021.

### Nature des épreuves

Les épreuves du concours externe du CAPLP section arts appliqués sont définies en annexe de l'arrêté du 19 avril 2013 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours au certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel.

Les deux épreuves d'admissibilité sont communes à l'option *design* et à l'option *métiers d'art*.

Pour l'option métiers d'art, les épreuves d'admission prennent en compte la spécialité métiers d'art à la quelle le candidat a choisi de s'inscrire.

La définition de chaque épreuve est précisée dans les rapports d'épreuves suivants.

### Sujets

Les sujets des épreuves d'admissibilité sont publiés sur le site [www.devenirenseignant.gouv.fr](http://www.devenirenseignant.gouv.fr).

Un échantillon des sujets des épreuves d'admission est publié sur le site <https://eduscol.education.fr/sti/domaines/design-arts-appliques>.

### Vers la session 2022

Les nouvelles modalités d'organisation du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel sont fixées par arrêté du 25 janvier 2021.

La dénomination de la section évolue. Jusqu'ici *arts appliqués*, elle devient design et métiers d'art La section propose toujours les deux options : option design, option métiers d'art.

Les sujets zéro des futures épreuves publiés sur le site <https://www.devenirenseignant.gouv.fr> permettent de situer les nouveaux attendus à partir de la prochaine session.

L'admissibilité repose sur deux épreuves.

- L'épreuve écrite disciplinaire

Elle est commune à l'option design et à l'option métiers d'art.

Cette épreuve s'inscrit dans la continuité de la précédente épreuve de culture design et métiers d'art. Elle s'appuie sur une bibliographie indicative qui éclaire le candidat sur le périmètre d'une culture commune attendue en design et métiers d'art.

Cette bibliographie non exhaustive propose des ouvrages de références relatifs aux enjeux conceptuels, scientifiques, techniques, méthodologiques mais encore didactiques et pédagogiques des champs du design et des métiers d'art.

Elle est commune au CAPET de la section design et métiers d'art et sera actualisée tous les trois ans.

La bibliographie est consultable à la page

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98492/programmesconcours-enseignants-session-2022.html>

- L'épreuve écrite disciplinaire appliquée

Le sujet est spécifique à chaque option.

Cette épreuve qui mobilise les compétences du candidat en didactique est à rapprocher dans sa première partie de l'épreuve actuelle d'investigation méthodique qui consiste en une activité d'analyse graphique et écrite. Cette analyse permettra, dans la nouvelle épreuve d'engager et de nourrir une phase d'exploration dont il est attendu plusieurs pistes d'exploitations pédagogiques. Ces pistes conduiront à la définition d'une séquence d'enseignement (entendre *séquence* comme un ensemble de séances) en précisant le public retenu et en développant la stratégie pédagogique envisagée en fonction des objectifs d'apprentissage visés. Il est attendu une communication vivante reposant sur des moyens graphiques et écrits. Pour répondre au sujet, le candidat disposera de feuilles de papier à dessin de format A3 (papier à grain, layout et calque).

L'admission repose sur deux épreuves dont la leçon.

Le sujet de l'épreuve de leçon est spécifique à chaque option. Pour l'option métiers d'art, le sujet est spécifique à la spécialité d'inscription du candidat.

L'épreuve permet d'évaluer l'aptitude du candidat à concevoir une séance et à en exposer les modalités d'animation. Cette séance s'inscrit dans un contexte dont un certain nombre de paramètres sont précisés dans la partie *repère de séquence* du sujet. Un dossier de ressources comprenant notamment les programmes ou référentiels et un dossier de références rassemblant des productions en design ou métiers d'art en lien avec le thème fixé dans le sujet sont à disposition du candidat pour la première partie de l'épreuve (*travaux de préparation*). Pour l'option métiers d'art, le candidat dispose aussi des équipements de la spécialité et de matière d'œuvre pour conduire ses expérimentations.

Cette épreuve est à rapprocher de l'épreuve actuelle de mise en situation professionnelle avec pour différence une activité réflexive concentrée sur une séance qu'il s'agira de détailler et de justifier dans toutes ses dimensions au regard du contexte imposé. Il est attendu du candidat qu'il s'empare des différents éléments de contextes fixés par le sujet comme des incitations à la créativité pédagogique et à l'expression de choix personnels argumentés. Les productions présentes dans le dossier de références doivent faciliter l'appropriation du thème du sujet et nourrir la réflexion du candidat. Si les références peuvent être mobilisées comme support pour la séance, elles ne constituent pas un corpus limitatif, le candidat pourra s'appuyer sur des références personnelles.

## Bilan et statistiques

### Postes et candidats admissibles

	nombre de postes	nombre de candidats inscrits	nombre de candidats non éliminés *		nombre de candidats admissibles	
			% inscrits		% non éliminés	
<b>option Design</b>						
CAPLP externe (public)	50	214	85	39,7%	56	65,8%
CAPLP –CAFEP (privé)	4	51	13	25,5%	10	76,9%
<b>option Métiers d'Art</b>						
CAPLP externe (public)	10	56	14	25%	10	71,4%

\* Le nombre de candidats non éliminés correspond aux candidats ayant composé aux deux épreuves et n'ayant pas eu de note éliminatoire.

Les candidats admissibles en métiers d'art étaient inscrits dans les spécialités suivantes : ébénisterie, arts graphiques - dominante signalétique, horlogerie, tapisserie d'ameublement, photographie.

### Moyennes et barres d'admissibilité

	moyenne des candidats non éliminés /20	moyenne des candidats admissibles /20	barre d'admissibilité /20
<b>option Design</b>			
CAPLP externe (public)	8,63	10,56	7
CAPLP –CAFEP (privé)	9,15	10,25	8,25
<b>option Métiers d'Art</b>			
CAPLP externe (public)	7,30	8,70	6,38

### Moyennes d'épreuves d'admissibilité

Moyenne d'épreuve d'investigation méthodique en design et en métiers d'art /20		
<b>option Design</b>	CAPLP externe (public)	8,57
	CAPLP –CAFEP (privé)	7,96
<b>option Métiers d'Art</b>	CAPLP externe (public)	7,43

Moyenne d'épreuve de culture design et métiers d'art /20		
option Design	CAPLP externe (public)	8,61
	CAPLP –CAFEP (privé)	10,73
option Métiers d'Art	CAPLP externe (public)	6,68

#### Candidats admis

	nombre de candidats admissibles non éliminés	nombre de candidats admis	% des admissibles non éliminés
<b>option Design</b>			
CAPLP externe (public)	51	<b>38</b>	74,51%
CAPLP –CAFEP (privé)	9	<b>4</b>	44,44%
<b>option Métiers d'Art</b>			
CAPLP externe (public)	8	<b>4</b>	50%

#### Moyennes et barres d'admission /20

	moyenne d'admission des candidats non éliminés	moyenne générale (admission + admissibilité) des candidats non éliminés	moyenne d'admission des candidats admis	moyenne générale (admission + admissibilité) des candidats admis	barre d'admission
<b>option Design</b>					
CAPLP externe (public)	11,05	10,91	12,56	12,16	9,27
CAPLP –CAFEP (privé)	8,79	9,32	10,85	10,94	10,21
<b>option Métiers d'Art</b>					
CAPLP externe (public)	8,49	8,69	12,38	11,36	9,58

## Moyennes d'épreuves des candidats admissibles aux épreuves d'admission

<b>Moyenne d'épreuve de mise en situation professionnelle /20</b>		
<b>option Design</b>	CAPLP externe (public)	11,1
	CAPLP –CAFEP (privé)	9,33
<b>option Métiers d'Art</b>	CAPLP externe (public)	8,78

<b>Moyenne d'épreuve sur dossier /20</b>		
<b>option Design</b>	CAPLP externe (public)	10,99
	CAPLP –CAFEP (privé)	8,25
<b>option Métiers d'Art</b>	CAPLP externe (public)	9,75

## **Introduction aux rapports d'épreuves**

L'exercice du métier de professeur de lycée professionnel en arts appliqués, qu'il s'agisse de l'enseignement général ou de l'enseignement de spécialité, repose sur la maîtrise d'une culture et d'une pratique solides et actualisées en design et métiers d'art.

Au-delà de leurs spécificité les épreuves d'admissibilité et d'admission interrogent les aptitudes indispensables à la mise en œuvre d'un enseignement.

Nous citerons ici l'aptitude d'un candidat à construire, argumenter, organiser un propos, à analyser et synthétiser, à problématiser et hiérarchiser, à résoudre un problème et communiquer.

Les résultats de cette session témoignent, à l'instar des précédentes sessions, d'une grande hétérogénéité dans la qualité des productions des candidats.

Le jury a pu apprécier des productions remarquables et constater aussi, pour un nombre non négligeable de candidats, des insuffisances qui renvoient à une méconnaissance des attendus du concours.

Nous encourageons les candidats confrontés à un premier échec à persévérer et à s'appuyer sur ce rapport ainsi que sur les formations existantes pour une meilleure préparation.

Les rapports d'épreuves présentés dans les pages suivantes donnent des informations et des conseils utiles aux futurs candidats au concours. Le jury les invite donc à procéder à une lecture attentive de ces rapports afin de prendre la pleine mesure des exigences des épreuves.

### **Recommandations générales du jury :**

Pour répondre efficacement aux objectifs des épreuves, il est essentiel :

- de lire attentivement la demande et de s'approprier l'ensemble des ressources du sujet (le thème et les documents proposés) ;
- de faire preuve de méthode dans l'ensemble du travail d'analyse, de recherche, de traduction, de présentation et d'argumentation ;
- de nourrir le questionnement et les propositions de références personnelles appropriées ;
- de veiller à construire une communication efficace par le biais d'une mise en page structurée, hiérarchisée, s'appuyant sur des moyens d'expression graphique et écrite maîtrisés et adaptés au temps imparti.

## ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

### ÉPREUVE D'INVESTIGATION MÉTHODIQUE EN DESIGN ET EN MÉTIERS D'ART

#### DÉFINITION DE L'ÉPREUVE

*L'épreuve a pour objectif de vérifier que le candidat est capable de mobiliser l'ensemble de ses connaissances et compétences professionnelles.*

*Il lui est demandé d'engager une démarche d'investigation méthodique mettant en question les dimensions esthétique, technique, technologique, économique et sociologique dans un processus de conception en design ou en métiers d'art, à partir d'une documentation visuelle et/ou textuelle fournie.*

*L'articulation dégagée des notions et principes conduit à la formulation d'hypothèses de conception en utilisant des moyens graphiques adaptés et en justifiant les choix.*

Durée : cinq heures ; coefficient 1.

Le sujet de la session 2021 est publié sur le site [www.devenirenseignant.gouv.fr](http://www.devenirenseignant.gouv.fr)

#### RAPPORT DE L'ÉPREUVE

Initié par un thème, le sujet de l'épreuve d'investigation méthodique propose une documentation iconographique et textuelle dont l'étude approfondie doit permettre au candidat d'engager un processus de création dans les champs du design et/ou des métiers d'art.

Une démarche réflexive, enchaînant des phases d'analyse, de synthèse et la formulation d'hypothèses de conception en relation avec le thème est attendue. L'ensemble, présenté sous la forme d'un dossier de planches au format A3, paginé et structuré, doit combiner expression écrite et graphique.

L'organisation des planches doit être le reflet de la démarche. Elle distingue et articule :

- une analyse orientée de la documentation proposée nourrie de références personnelles ;
- une synthèse issue des conclusions de l'analyse ;
- une formulation d'hypothèses de conception dans les domaines du design et/ou des métiers d'art.

L'épreuve est construite pour évaluer les capacités du candidat à :

1. Analyser
2. Synthétiser et concevoir
3. Communiquer

#### L'énoncé du sujet :

Le sujet de la session 2021 propose une réflexion autour du thème « (ré)-orchestrer ».

#### DOCUMENTATION:

1. All AMIN, designer de mode, pièces de confection de la marque Haram, Berlin, 2011.
2. Mickael THONET, ébéniste et industriel, Chaise n°14, Allemagne, 1859.
3. Charles MOORE, architecte, Piazza d'Italia (proposition de traduction : place d'Italie), New Orleans, 1978.

## 1. ANALYSER

La phase d'analyse suppose que les candidats s'attachent à :

- définir et contextualiser le thème « (ré)-orchestrer » dans le cadre des métiers d'art et du design ;
- confronter les documents entre eux et avec le thème « (ré)-orchestrer » ;
- approfondir la réflexion sur le thème par l'apport de références culturelles pertinentes.

La cohérence de la démarche d'analyse, la pertinence des éléments dégagés et l'investissement de connaissances et de références personnelles ont été appréciés à partir des indicateurs suivants :

- le thème est finement interrogé et d'une manière élargie ;
- le sens et les enjeux sont identifiés ;
- les documents sont confrontés au thème et entre eux ;
- les notions, principes et concepts dégagés découlent logiquement de l'analyse ;
- les apports de connaissances sont justes et appropriés.

Le jury constate que la démarche d'analyse est engagée dans certaines planches. La méthodologie d'analyse écrite et graphique mise en œuvre par les candidats est souvent peu structurée et peu maîtrisée. Il faut souligner que l'exploitation justifiée de l'ensemble des éléments du corpus documentaire permet d'ouvrir la réflexion vers une diversité de pistes de conception. Ceci dans la mesure où les éléments sont confrontés entre eux et ouvrent le débat sur des notions enrichies d'apports personnels. Cette année encore le jury constate que les éléments du corpus sont très peu croisés entre eux et que pour certaines copies les apports justifiés de références personnelles contemporaines sont inexistantes. La moitié des productions s'inscrit défavorablement dans la simple description, limitant l'émergence de notions et de concepts porteurs.

Il est à noter que les meilleures compositions ont défini le terme "(ré)-orchestrer". Aussi, l'amplitude des possibilités du sujet n'a pas toujours été perçue ; il est important que les éléments convoqués mettent en évidence les différents champs d'investigation (sociologiques, fonctionnels, ergonomiques, économiques, éthiques, écologiques...) et permettent de dégager des notions et concepts susceptibles d'élargir les axes de réflexion.

**Le jury a apprécié** que des candidats proposent une analyse fine convoquant des connaissances et des références actuelles, pertinentes, diversifiées, et habilement introduites (confrontation et croisement de références personnelles, contextualisation de celles-ci). Une réflexion claire, cohérente et méthodique permettant de dépasser les simples constats et redites des documents, l'emploi d'un vocabulaire précis et la mise en évidence de principes par des mots-clés ont également été appréciés. Les meilleures copies s'appuient sur une communication très structurées et une lisibilité qui servent et renforcent le propos.

**Le jury a regretté** les analyses purement descriptives (le candidat paraphasant les documents aussi bien textuellement que graphiquement), cloisonnées (sans mise en relation des productions), superficielles (simple reprise du contenu de la légende). Les réponses proposées se sont souvent approchées d'une réflexion en lien à la thématique sans y répondre de manière effective.

Certains candidats se sont contentés d'établir une liste exhaustive de références sans lien explicite avec les notions dégagées. L'utilisation de multiples références comme un automatisme de la citation accompagnant le propos, sans le nourrir, est apparue inappropriée. Le jury a parfois relevé une certaine insuffisance ou même une absence de connaissances. Des candidats ont employé des références qui décrédibilisaient leur propos. Lorsqu'elles sont présentes, les connaissances sont souvent de l'ordre de l'histoire du design. Il a été observé, dans certaines copies, aucune connaissance technique ou technologique.

### Conseils:

Lors de sa préparation, le jury conseille au candidat de diversifier les outils et les modalités d'analyse (carte mentale imagée, croquis annoté, schéma ...). Ceci dans l'objectif de les convoquer pertinemment au regard du sujet, de dépasser les généralités pour exposer une réflexion critique et personnelle. La thématique doit être bien appréhendée pour permettre une analyse cohérente.

Il est attendu du candidat qu'il se tienne informé de l'actualité afin d'apporter des connaissances pertinentes et contemporaines. Il doit dépasser les stéréotypes, les poncifs, les jugements personnels dans son interprétation des documents. Les notions, principes et concepts issus de l'analyse doivent viser toutes les dimensions du design.

## 2. SYNTHÉTISER et CONCEVOIR

Dans un second temps, il s'agit de réaliser une synthèse de l'analyse visant à faire émerger des mots-clés, des notions et des principes, dont l'exploitation permet d'orienter les recherches pour formuler, dans un troisième temps, plusieurs hypothèses de conceptions contextualisées (et non une seule), ancrées dans les enjeux actuels de la création (design contemporain).

L'efficacité de l'articulation entre les déductions issues de l'analyse et les hypothèses a été appréciée par le jury à partir des indicateurs suivants :

- les hypothèses formulées sont en lien avec l'analyse et découlent de la synthèse ;
- la démarche de conception est cohérente et explicite.

Le jury a ainsi pris en considération les capacités du candidat à synthétiser les constats et à les articuler avec des hypothèses de conception en lien avec la thématique proposée.

L'efficacité des différentes hypothèses a été évaluée à partir des indicateurs suivants :

- les contextes d'exploitations sont clairement identifiés et réalistes ;
- les propositions sont ancrées dans les domaines du design et/ou des métiers d'art et s'inscrivent dans des enjeux contemporains.

Le jury a ainsi pris en compte la faisabilité, la diversité, la richesse, l'adéquation au thème « (ré)-orchestrer » et l'exploitation de l'analyse.

**Le jury a apprécié** la mise en œuvre d'une véritable synthèse des notions dégagées comme élément indispensable et charnière de la démarche, la formulation de questionnements en lien avec la thématique et l'ouverture sur des hypothèses tangibles de conception. La clarté et la lisibilité du propos, l'aptitude à hiérarchiser, structurer et organiser la réflexion ont aussi été appréciées.

Certains candidats ont su concevoir des planches facilitant la bonne compréhension de leur démarche (principe et éléments de mise en page, mots clés, hiérarchisation).

**Le jury a regretté** une phase de synthèse inexistante ou simplement esquissée qui n'a pas permis à certains candidats d'articuler l'analyse et les hypothèses émises et de poursuivre correctement la réflexion afin d'aboutir à des propositions pertinentes.

Dans certaines compositions, les hypothèses trop larges ou trop ouvertes ont conduit à une dispersion de la réflexion.

### Conseils :

Il est attendu du candidat qu'il exploite les stratégies de conception issues de l'analyse afin de les réinvestir dans de nouveaux contextes de création. Cela peut se traduire par la réalisation d'une planche « pivot » organisée et ne se limitant pas à une rédaction textuelle.

Les cartes heuristiques, lorsqu'elles sont utilisées, doivent dépasser le stade de catalogue de mots-clés pour permettre la contextualisation des hypothèses et faire émerger des choix pertinents.

À propos de l'efficacité des différentes hypothèses :

**Le jury a apprécié** que les candidats exposent un contexte de travail précis avec des besoins et des contraintes clairement définis.

Une démarche ancrée dans les domaines du design et/ou des métiers d'art, l'intérêt est aussi de s'inscrire dans des enjeux contemporains (sociologiques, fonctionnels, ergonomiques, économiques, éthiques, écologiques...).

**Le jury a regretté** des démarches de conception peu développées ou une production finale proposée sans explicitation de la démarche, des hypothèses sans relation avec le thème d'étude proposé et des contextes pensés comme des prétextes distants voire déconnectés des enjeux du design et des métiers d'art. Dans certaines planches, l'absence d'hypothèses a été observée.

La négligence de cette partie semble être le résultat d'une mauvaise gestion du temps. Une part trop importante étant accordée à l'analyse, les propositions sont alors peu nombreuses, manquent de diversité ou donnent l'impression d'avoir été plaquées artificiellement.

### Conseils:

Il est attendu que les hypothèses expriment des intentions de manière explicite, sous forme d'esquisses, de schémas et d'annotations. Ces hypothèses doivent impérativement s'inscrire dans les domaines du design et

des métiers d'art. Il est attendu des projets qu'ils soient réalisables sans pour autant développer des solutions technologiques abouties. Les propositions doivent mettre en évidence le rôle du designer. La synthèse est une étape clé pour l'étayage, la contextualisation et la justification des hypothèses émises.

### 3. COMMUNIQUER

L'appréciation de la lisibilité et de la qualité de la communication écrite, graphique et plastique s'est appuyée sur les indicateurs suivants :

- la communication graphique et écrite est efficace ;
- les choix graphiques sont adaptés et maîtrisés.

La lisibilité et la hiérarchie dans l'organisation des planches sont des conditions nécessaires à la clarté et à la fluidité du propos. L'épreuve permet au jury de vérifier que le candidat maîtrise les moyens d'expression graphiques et écrits et sait les adapter à une communication efficace dans le temps imparti.

**Le jury a apprécié** qu'une unité graphique facilite la lisibilité de l'ensemble, démontre un vrai parti pris de communication au service du contenu, que l'articulation entre texte et croquis produise un sens de lecture qui permet la compréhension et hiérarchisation du propos. Il a constaté que le process design a été respecté dans certaines copies.

Quelques candidats ont su mettre en œuvre des principes plastiques dans leurs croquis et ont démontré ainsi que des modes de représentation bien exploités sont garants d'une communication efficace.

**Le jury a regretté** le manque de maîtrise graphique pour beaucoup de candidats, qui parfois se contentent d'énoncer des hypothèses à l'écrit sans aucun croquis ni schémas explicatifs. Trop de candidats se contentent de copier la documentation iconographique.

De nombreuses copies ont été difficilement compréhensibles en raison de certaines maladresses dans la communication écrite, d'un manque de maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe. Certaines, particulièrement denses ont desservi le propos par absence de hiérarchisation des informations. Voire encore des copies dissertées qui ne répondent pas aux attentes de cette épreuve.

Pour les candidats qui n'ont pas su gérer le temps de l'épreuve, il a été observé une communication s'affaiblissant au fil des pages.

#### **Conseils :**

Il est attendu de futurs enseignants qu'ils utilisent un niveau de langage soutenu et maîtrisent l'orthographe et la syntaxe. En effet, l'expression doit favoriser la compréhension de la démarche du candidat. Un vocabulaire précis et spécifique est requis. Dans cette épreuve, il est recommandé de rédiger simplement et de façon concise en évitant les redondances.

L'écriture et la mise en page doivent être lisibles, aérées et souligner le plan. Le candidat doit exploiter les croquis et schémas comme moyens d'investigation explicites.

Il importe de réserver un temps pour la relecture des planches afin de pouvoir corriger des erreurs.

Il est conseillé de s'exercer aux diverses méthodes et outils d'analyse et de conception pour composer dans le cadre de cette épreuve. Il est demandé de répondre à l'ensemble du sujet sur les planches A3. Une bonne gestion du temps permet d'organiser le propos sur 4 à 8 planches.

*Quelques questionnements sont proposés ci-dessous, il s'agit de pistes d'exploitation de la documentation iconographique associée au thème.*

*Comment détourner un objet pour lui donner une seconde vie ?*

*Comment le designer peut-il avoir une démarche éco-responsable en ré-orchestrant l'existant ?*

*Dans quelle mesure le design peut-il faire avancer la cause environnementale en ré-orchestrant les déchets ?*

*Comment mettre en place des dispositifs de conception permettant aux usagers de réorchestrer eux-mêmes l'espace public ?*

*En quoi la ré-orchestration pourrait-elle permettre l'innovation en design ?*

*Comment dans le contexte actuel le designer peut-il changer des procédés de conception ?*

*Dans quelle mesure ré-orchestrer un produit change les pratiques de l'utilisateur ?*

*Comment associer des éléments issus de domaines variés pour créer des propositions harmonieuses et cohérentes dans les champs du design ?*

*Dans quelle mesure le ré-agencement des constituants permet d'entrevoir une fonction nouvelle pour un objet ?*

*Comment ré-orchestrer son environnement pour l'adapter à ses besoins ?*

*Comment les designers s'approprient-ils des codes sociaux culturels pour les ré-orchestrer ?*

*Comment la transposition permet au designer de réorganiser notre société ?*

# ÉPREUVE DE CULTURE DESIGN ET MÉTIERS D'ART

## DÉFINITION DE L'ÉPREUVE

*L'épreuve a pour objectif de vérifier que le candidat est capable de situer un produit ou une œuvre dans un contexte de création, de dégager une problématique et d'intégrer une réflexion critique à partir des références proposées.*

*Durée : cinq heures, coefficient 1.*

Le sujet de la session 2021 est publié sur le site [www.devenirenseignant.gouv.fr](http://www.devenirenseignant.gouv.fr)

## RAPPORT DE L'ÉPREUVE

La spécificité de cette épreuve ne la limite, ni ne la soumet à un programme. Ainsi, il est attendu des candidats une culture spécifique explorant les champs du design et des métiers d'art ainsi qu'une culture générale large et ouverte.

Les candidats sont invités à lire avec attention l'ensemble des informations du sujet. Le temps consacré à cette lecture permet d'appréhender la demande, de prendre de la distance et d'éviter les pensées communes ou convenues.

Les candidats doivent faire preuve de méthode, être capables de poser un contexte, qui invite à interroger la pratique du design et des métiers d'art aujourd'hui, et de convoquer des connaissances précises qui viennent à propos.

Les critères d'évaluation énoncés dans le sujet mettent en exergue les attendus de l'épreuve :

- rigueur et fertilité de l'analyse croisée ;
- intérêt et réinvestissement des connaissances et des références personnelles ;
- pertinence du questionnement et de la problématique ;
- efficacité du développement, réflexion critique ;
- lisibilité, clarté, précision et structuration de l'expression écrite.

Cette épreuve permet d'apprécier la capacité du candidat à :

- 1- Analyser
- 2- Situer – convoquer
- 3- Problématiser – questionner
- 4- Intégrer une réflexion critique et développer
- 5- S'exprimer

## L'énoncé du sujet : THÉÂTRALISATION

### DOCUMENTATION

1. Alexander Mc QUEEN, styliste, clôture du défilé printemps/été, 1999.
2. Ingo MAURER, designer, lustre Porca Miseria! 1994.
3. Tadao ANDŌ, architecte, The Church of the Light, Osaka, Japon, 1987-1989.

Le sujet de l'épreuve Culture design et métiers d'art de la session 2021 a pour thème la "Théâtralisation". Cette entrée permet de questionner la façon dont est utilisée la théâtralisation dans le design et les métiers d'arts, et à quelles fins.

Les documents proposés à l'analyse demandent de définir la notion de théâtralité. Comment la mise en scène est-elle organisée, quelle performance est mise en œuvre et quelle action est donnée à voir, quelle dimension émotionnelle s'en dégage ? Cette question de la mise en scène, du jeu, de l'exagération et du faux-semblant interroge le design et les métiers d'art comme initiateurs de nouvelles possibilités de perception, de création des objets, des espaces, etc. Dans la théâtralisation, le processus de création n'est pas toujours extérieur à celle-ci, il peut faire partie intégrante de la production comme pour le styliste Alexander Mc Queen qui sublime sa robe par un dispositif scénographique ou le designer Ingo Maurer dont le luminaire acquiert une aura particulière par son processus de réalisation. Il y a ainsi une connotation positive de la théâtralisation si on la

perçoit comme un ensemble de procédés visant à mettre en valeur, à donner de l'importance. Il y a également une dimension négative qu'il convient d'interroger : celle de l'artificialité, de l'outré, de l'illusion, du faux semblant. Théâtraliser est-ce s'éloigner de la vérité ? La mise en scène du réel est désormais omniprésente dans nos sociétés, il est légitime d'interroger la question de l'authenticité, de la transparence dans la présentation qui peut être faite d'une création.

## 1. ANALYSER

La phase d'analyse suppose que les candidats s'attachent à :

**Croiser l'analyse de la documentation iconographique et textuelle ce qui conduira à interroger la thématique proposée dans les champs du design et des métiers d'art.**

**Dégager des pistes de réflexion propices à la formulation d'une problématique relevant des enjeux du sujet.**

S'approprier le thème et en définir les termes est une condition indispensable à la réussite de la partie analytique. L'ensemble de la réflexion doit prendre appui sur celui-ci.

Analyser les documents demande qu'ils soient questionnés sur leur statut, leurs dimensions technologiques, fonctionnelles, esthétiques, sémantiques et symboliques, afin d'opérer des déductions qui viendront nourrir la réflexion. Chaque document présente une légende, parfois complétée par un texte explicatif. Ces éléments ont toute leur importance et doivent être pris en compte par les candidats. L'analyse ne peut se cantonner à la paraphrase de ces derniers ou à une description méthodique de type analyse de la forme, la matière et la couleur. Se limiter à la phase de dénotation ou de description du corpus ne permet pas de dégager des points d'analyse pertinents.

Questionner le thème et le corpus de manière élargie permet et implique de convoquer de multiples notions, concepts et démarches dans les domaines du design et métiers d'art, qui viendront nourrir le développement.

### ***Qu'est-ce qu'une analyse croisée ?***

Les documents présentés sont choisis pour engager une réflexion. En privilégiant la confrontation entre eux et non un traitement linéaire ou indépendant, le candidat identifie des points communs et des différences afin de dégager des hypothèses et des pistes de réflexion. Ces dernières permettent de faire émerger une problématique et sont renforcées par les connaissances et références personnelles des candidats.

## 2. SITUER – CONVOQUER

Pour nourrir les différentes phases de l'épreuve que sont l'analyse, le questionnement et le développement, le candidat doit :

**S'appuyer principalement sur des connaissances et des références issues des domaines du design et des métiers d'art**, possiblement élargies aux autres champs de la création.

Les références sont indispensables à l'exercice de l'épreuve car elles permettent d'illustrer le propos et d'éviter les digressions ou le hors sujet.

Ces connaissances ne doivent pas constituer une liste stéréotypée que l'on cherche à intégrer à tout prix ou se déployer sous forme d'inventaire mais au contraire, être choisies en cohérence avec le propos développé et nourrir la réflexion. La contextualisation des références doit être précise et non utilisée de manière "générique" sans ancrage dans les domaines du design et des métiers d'art.

Il est vivement recommandé de connaître et d'être en mesure de retranscrire à l'identique l'orthographe des noms des designers, des artisans-créateurs, de créations, de les dater et de les situer.

## 3. PROBLÉMATISER- QUESTIONNER

## **Poser un questionnement riche et diversifié, hiérarchiser son propos afin de formuler une problématique.**

La réflexion critique permet d'offrir un angle de réflexion pertinent, personnel et engagé dans le cadre du thème, d'exposer un point de vue avec des arguments et non de faire état de jugements de valeur ou de partis pris dans les domaines du design et des métiers d'art.

La problématique est indispensable pour ouvrir et guider cette réflexion, elle doit être comprise comme le prolongement de l'analyse. Elle doit résumer l'ensemble des questions suscitées par le thème à traiter et être formulée de manière claire et explicite. Elle ne peut être une succession de questions sans réponse, elle s'inscrit dans une démarche de résolution de problème. La problématique n'est pas forcément ambitieuse ou complexe. Une fois énoncée, il convient de s'y tenir rigoureusement pour développer une argumentation structurée, riche et étayée d'exemples justifiés.

## **4. INTEGRER UNE RÉFLEXION CRITIQUE – DÉVELOPPER**

### **Développer une réflexion personnelle, critique et argumentée.**

Le développement du raisonnement est le temps de la mise à l'épreuve de la problématique annoncée.

Il est attendu que le propos respecte le plan annoncé dans l'introduction. Un point de vue argumenté et personnel, étayé de connaissances et de références personnelles pertinentes, doit guider la réflexion, ouvrir le thème et aboutir à des démonstrations claires.

Le cheminement, la logique du raisonnement et de la démonstration doivent apparaître lisiblement par l'établissement de liens et de connexions rédactionnelles. Si la conclusion fait la synthèse du développement, elle ne doit pas uniquement se contenter de clore ou de résumer le propos mais plutôt suggérer une ouverture de la réflexion.

Par réflexion critique, on entend qu'il s'agit d'argumenter et non de se placer dans une démarche de jugement catégorique.

## **5. S'EXPRIMER**

L'exercice rédactionnel demande rigueur et méthode et ne peut se passer d'une construction claire : introduction, développement, conclusion. Cette structuration doit se percevoir sur la copie et sera un indicateur de la pensée réfléchie du candidat.

Il est attendu, une maîtrise soutenue de l'orthographe, de la conjugaison, de la syntaxe et de la ponctuation. L'emploi d'un vocabulaire précis et spécifique aux domaines du design et des métiers d'art est requis.

Pour un confort de lecture et d'évaluation, une graphie lisible et une expression fluide sont indispensables. Il est conseillé d'écrire avec un stylo noir, de limiter les ratures et d'exclure totalement le rendu sous forme de prise de notes et d'abréviations. Une copie structurée visuellement confortera la lisibilité du propos. La réalisation préalable d'un brouillon et la relecture en aval permettent une rédaction finale plus aboutie et ordonnée.

Même si le raisonnement proposé dans la copie traduit une démarche et un questionnement personnel, il n'est pas souhaitable que le candidat s'exprime à la première personne du singulier.

### **Le jury a apprécié :**

- > Les candidats qui interrogent la thématique de la théâtralisation pour ouvrir la réflexion sur la manière de porter la création au regard du spectateur, de prendre en compte l'aspect émotionnel à travers la performance réalisée ou du caractère déclamatoire.
- > Les copies qui proposent une réelle confrontation du corpus établissant des hypothèses intéressantes au regard du thème.
- > Les introductions qui évitent les généralités pour privilégier une phrase d'accroche suscitant la curiosité du lecteur.

- > Les copies qui présentent des connaissances et des références personnelles intéressantes, pertinentes et contemporaines dans les domaines du design et des métiers, excluant les exemples convenus et les poncifs.
- > Les candidats qui font part d'une réflexion critique et se positionnent d'une façon marquée par rapport à la thématique proposée. La conviction sincère et identifiable de certains candidats dans leur engagement a rendu leurs propos convaincants.
- > Les copies qui présentent une vraie structuration lisible de la pensée, facilitant ainsi la lecture et la compréhension de la réflexion.

#### **Le jury a regretté :**

- > Les candidats qui mènent des réflexions sans suffisamment les ancrer dans les champs du design et des métiers d'art, les attachant arbitrairement à des notions très éloignées, philosophiques ou plasticiennes, ou à des poncifs tels que l'écologie, le matériel/l'immatériel, la destruction/la reconstruction.
- > Les candidats qui développent leur réflexion au « fil de l'eau », sans s'appuyer sur un plan, ni hiérarchiser ou ordonner leur argumentation. De ce fait, les propos semblent fluctuer au gré du seul vagabondage de la pensée. Pour beaucoup, cela ne permet pas de traduire clairement leurs idées, ni de suivre le développement d'une réflexion construite.
- > Les candidats qui sur-interprètent la thématique et le corpus documentaire au regard de leur propre conviction. De ce fait, l'analyse s'en est trouvée détournée, dénaturée et les documents lus qu'au travers d'un prisme personnel, provoquant des clichés, des lieux communs, des hypothèses peu, voire pas convaincantes.
- > Les candidats qui convoquent des références mal retranscrites ou mal interprétées et employées à contre-sens ou mal à propos. Certains candidats ont présenté une sorte de catalogue de références, par le mode d'une énumération. Certaines références paraissaient datées ou exclusivement issues d'un même domaine (l'architecture ou les arts plastiques par exemple).
- > Quelques candidats dans l'incapacité de convoquer une seule référence en lien avec les domaines des arts appliqués.
- > Les copies qui présentent des lourdeurs liées à l'emploi d'un vocabulaire empreint de concepts philosophiques mal maîtrisés. Son usage, combiné avec des constructions de phrases longues et complexes, rendant le propos incompréhensible.

*Quelques références des domaines du design et métiers d'art élargies au champ de la création sont citées ci-dessous. La liste est non exhaustive :*

VIKTOR & ROLF, maison de couture, collection *Russian Dolls*, hiver 1999.

BOFFILL Ricardo, architecte, quartier Antigone, Montpellier, France, 1978.

KUMA Kengo, architecte, *M2 Building*, Tokyo, Japon, 1991.

CHALAYAN Hussein, créateur de mode, collection *Reading*, printemps-été 2008 et collection *Inertia*, printemps-été 2009.

VAN HERPEN Iris, créatrice de mode, collection *Hypnosis*, hiver 2019.

LE CORBUSIER, architecte, chapelle Notre Dame du Haut, Ronchamp, 1955 - église Saint-Pierre à Firminy, 1971-2006, France.

MARI Enzo, designer, projet *Autoprogettazione*, mobilier, 1974.

ARCHIZOOM, collectif, *Dream Bed*, lit, 1967.

INGELS Bjarke, architecte, *The Mountain Dwellings*, complexe immobilier, Copenhague, Danemark, 2008.

PIANO Renzo & ROGERS Richard, architectes, *Centre Pompidou*, Paris, 1977.

KAYSER Aylin & METZNER Christian, designers, *Ikarus*, lampe, 2008.

VAN DER POLL Marijn, designer, *Do hit chair*, assise, 2009.

*Quelques citations relevées :*

« *La réalité que peut créer l'architecture, c'est l'espace* », Gerrit RIETVELD.

« *L'important ce n'est pas l'objet mais l'homme* », Charlotte PERRIAND.

« La création ne doit pas être seulement esthétique, mais doit aussi et surtout avoir du sens », Philippe STARCK.

« Viendra-t-il un jour où l'objet pourra s'auto construire, grandir et même se réparer tout seul ? », Marie-Ange BRAYER.

*Quelques problématiques et questionnements sont cités ci-dessous. Ces exemples s'inscrivent plus largement dans une démarche de questionnement personnel. Il ne s'agit pas de modèles à transférer. L'attention doit être davantage portée sur les axes variés qu'ils suggèrent au regard du thème et sur leur mise en forme :*

- Comment le dispositif narratif est-il rendu tangible par la mise en œuvre du designer ?
- La théâtralité de la pièce unique.
- La transgression des codes.
- Comment l'immersion du spectateur permet-elle de rendre sensible la théâtralité de l'ensemble ?
- Quels sont les enjeux générés par la théâtralisation dans la conception et dans le processus de création ?
- Le design théâtralise-t-il nos vies au travers de son évolution, de ses modes, du recours aux nouvelles technologies ?
- Comment les designers théâtralisent-ils un objet en le transformant ?

## ÉPREUVES D'ADMISSION

### ÉPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE EN DESIGN ET EN MÉTIERS D'ART

#### DÉFINITION DE L'ÉPREUVE

*L'épreuve a pour but d'évaluer, dans l'option choisie, l'aptitude du candidat à concevoir et à organiser une séquence de formation reposant sur la maîtrise de savoir-faire professionnels, en fonction d'un objectif pédagogique imposé et d'un niveau de classe donné.*

*Elle prend appui sur les investigations et les analyses effectuées au préalable par le candidat pendant les quatre heures de travaux pratiques relatifs à un problème de conception et de réalisation en design ou en métiers d'art et comporte un exposé suivi d'un entretien avec les membres du jury.*

*La séquence de formation s'inscrit dans les programmes de lycée professionnel dans la discipline considérée.*

*Le candidat est amené, au cours de sa présentation orale, à justifier des choix liés à ses maîtrises professionnelles - disciplinaires, pédagogiques et didactiques -, à mettre en évidence les informations, données et résultats issus des investigations conduites au cours des travaux pratiques qui lui ont permis de construire sa séquence de formation, à décrire la séquence de formation qu'il a élaborée et à présenter de manière détaillée une des séances de formation constitutive de la séquence.*

*Au cours de l'entretien avec le jury, le candidat est conduit plus particulièrement à préciser certains points de sa présentation ainsi qu'à expliquer et à justifier les choix de nature didactique et pédagogique qu'il a opérés dans la construction de la séquence de formation présentée.*

*Durée :*

*Travaux pratiques : 4 heures ;*

*Préparation de l'exposé : 1 heure ;*

*Exposé : 30 minutes suivi d'un entretien de 30 minutes ;*

*Coefficient 2.*

#### RAPPORT DE L'ÉPREUVE

Initié par un thème, le sujet de l'épreuve de mise en situation professionnelle propose une documentation iconographique et textuelle dont l'étude approfondie doit permettre au candidat de développer une séquence personnelle dans les champs du design et/ou des métiers d'art.

Une démarche réflexive, enchaînant des phases d'analyse, de synthèse et la formulation d'hypothèses de conception en relation avec le thème, est attendue. Des supports au format A3 sont mis à disposition pour une présentation qui peut combiner expression écrite et graphique.

L'épreuve a pour objectif de vérifier que le candidat est capable de mobiliser l'ensemble de ses connaissances et compétences professionnelles. En design et en métiers d'art il s'agit donc d'engager une démarche d'investigation méthodique (esthétique, technique, technologique, économique et sociologique) à partir de la documentation visuelle et textuelle fournie. L'analyse écrite et graphique de l'ensemble des ressources permet d'en extraire des notions et principes dont la synthèse qui est établie conduit à la formulation d'hypothèses. L'ensemble permet de répondre à une problématique et à un niveau d'enseignement fixé par l'épreuve.

Il est attendu des candidats la manifestation d'une culture large et ouverte explorant l'ensemble des champs du design et des métiers d'art ainsi que d'une culture pédagogique.

Les candidats doivent faire preuve de méthode, être capables de convoquer des connaissances précises étayant une ou des problématiques, et poser un contexte qui invite à interroger la pratique du design et des

métiers d'art aujourd'hui. Il est nécessaire d'établir clairement ce que l'élève sera amené à comprendre, à expérimenter, à concevoir lors de la séquence envisagée.

Il est recommandé aux candidats de l'option métiers d'art de prendre contact avec l'établissement accueillant l'épreuve afin de pouvoir visiter le plateau technique avant l'épreuve.

Les critères d'évaluation de cette épreuve renvoient aux différentes phases de la démarche attendues de la part du candidat à savoir analyser et synthétiser l'analyse, explorer et approfondir l'objectif proposé, établir des choix didactiques au regard du programme et du public, proposer des références complémentaires, communiquer et dialoguer.

Pour les candidats de l'option métiers d'art, la maîtrise des savoir-faire techniques et des gestes professionnels conditionne la réussite de ces différentes phases et s'avère prépondérante en phase d'exploration.

## **1. ANALYSER ET SYNTHÉTISER :**

### **Qualité de l'analyse et de synthèse.**

La cohérence de la démarche d'analyse et de synthèse a été appréciée à partir des indicateurs suivants :

- Les documents sont exploités et analysés d'une manière fine et croisée.
- Les informations, données et résultats produits sont en lien avec l'objectif et sa thématique.
- Des questionnements, principes et enjeux pertinents, propres du design et/ou aux métiers d'art sont dégagés.

**Le jury attend** une proposition qui mette en évidence l'utilisation d'une méthodologie d'analyse garante de la juste appropriation de la thématique des différents sujets proposés. Ainsi, il est rappelé qu'une analyse superficielle mène au développement d'une séquence fragile ou appauvrie. La phase d'analyse doit permettre de nourrir une réflexion structurée et de s'emparer de l'objectif imposé par le sujet.

### **Le jury a apprécié et conseille :**

- d'analyser graphiquement et par écrit l'ensemble des documents ;
- que les documents soient confrontés au thème et entre-eux ;
- de mener à bien l'analyse pour en extraire des notions, des enjeux ;
- d'élargir l'analyse par l'apport de connaissances complémentaires appropriées ;
- de structurer et de communiquer l'analyse par un procédé de communication accessible, clair et approprié à une présentation devant un jury (sketchnote, carte mentale, code couleurs, mots-clés ...);
- de dépasser les simples constats et généralités afin d'exposer une réflexion critique personnelle.

### **Le jury a regretté :**

- des analyses qui ont été conduites par le seul biais de l'écrit et sans recherche quant aux moyens de rendre communicant leur cheminement réflexif.
- que l'interrogation parfois élargie se soit faite au détriment de l'approfondissement du champ de réflexion induit par le thème et qu'elle ait été trop souvent conduite sur le mode de la digression parfois grossière.
- que certains candidats aient semblé prendre la thématique comme un simple point d'appui pour développer un argumentaire très personnel et clairement préétabli.

## **2. EXPLORER ET APPROFONDIR :**

### **Degré d'exploration et d'approfondissement de l'objectif proposé permettant de mettre en évidence des aptitudes professionnelles liées à l'enseignement.**

Indicateurs retenus :

- Le transfert du questionnement issu de l'analyse est explicite et pertinent.
- Les étapes de la séquence sont cohérentes et articulées.
- Les finalités et objectifs d'apprentissage sont clairs et pertinents

**Le jury attend** ici une exploration généreuse fondée sur une synthèse effective de l'analyse. Une problématique peut préciser la thématique et orienter finement le questionnement induit par le candidat. Le

déroulement cohérent et justifié de la séquence en séances se doit d'être précisé. Temporalités, modalités, objectifs et finalités sont à indiquer.

**Le jury a apprécié et conseille :**

- de développer des moyens efficaces pour construire une séquence et décrire des étapes identifiées, structurées et cohérentes ;
- de déployer un questionnement qui permet de cerner des objectifs pertinents ;
- l'exploitation des équipements et matières d'œuvre en option métiers d'art comme moyen de concevoir des supports didactiques ou d'évaluer la faisabilité d'une production demandée aux élèves.

**Le jury a regretté que:**

- les objectifs manquent souvent de réalisme au regard du public concerné et du temps imparti.
- compétences, attentes et objectifs soient faiblement appréhendés au regard du programme ou du référentiel.
- que certains candidats se projettent dans des activités élève sans pour autant démontrer leur capacité à y répondre eux-mêmes.

En option design

- les phases rattachées à l'appropriation de la démarche de conception restent une approche théorique dénué de sens.
- les phases d'investigation, d'expérimentation et de réalisation ne se nourrissent pas l'une l'autre et que leurs articulations soient fragiles car peu réfléchies.
- le cahier des charges reste arbitraire et confus sans préciser les dispositifs permettant aux élèves de progresser dans le cadre de l'exercice.
- la phase d'expérimentation ne respecte pas toujours sa fonction et son sens - collecte, manipulation, exploration de pistes différentes.

En option métiers d'art

- la maîtrise des matériels et gestes professionnels relève d'une approche d'amateur du métier.

### **3. ÉTABLIR DES CHOIX DIDACTIQUES :**

**Pertinence des choix didactiques proposés au regard du programme de formation, de l'objectif poursuivi et du public concerné.**

Indicateurs retenus :

- Les activités prof/élève sont précises et pertinentes.
- Les moyens et dispositifs proposés sont réfléchis et efficaces.
- Les demandes et les consignes énoncés aux élèves sont claires et cohérentes.
- Les modalités d'évaluation sont pensées et adaptées aux objectifs d'apprentissage.
- Les dispositifs pédagogiques sont adaptés aux types de publics.

**Le jury attend** des précisions et indications concernant le scénario pédagogique envisagé par le candidat au regard de la thématique et du niveau d'enseignement imposés par le sujet. Le transfert didactique doit faire sens.

**Le jury a apprécié et conseille :**

- de connaître précisément les programmes, référentiels et textes officiels en vigueur liés à la transformation de la voie professionnelle (chef d'œuvre, accompagnement renforcé, coanimation ...)
- de maîtriser le vocabulaire spécifique et les modalités liés à l'évaluation (différents types d'évaluation, outils d'évaluation).
- d'envisager une multiplicité d'approches possibles dans les différentes phases de la séquence (activités collaboratives ou coopératives, ressources numériques, intervenants extérieurs, classe inversée ...)
- en option métiers d'art, de prendre en compte les PFMP (périodes de formation en milieu professionnel) dans la stratégie développée.

**Le jury a regretté :**

- une approche pédagogique qui reste encore souvent descendante et magistrale.
- la manque d'indication ou de précision concernant les interactions enseignant/élèves et élèves/élèves.
- l'absence de considération des compétences du programme ou du référentiel en tant qu'éléments permettant de structurer une situation d'évaluation ;
- l'absence de lien entre les compétences travaillées et les critères d'évaluation conduisant à une évaluation chiffrée dénuée de sens.

En option design

- une approche de l'investigation basée sur des guides ou collectes peu exploitées.
- que les activités d'investigation n'outillent pas l'élève pour les activités d'expérimentation et de réalisation.

**4. PROPOSER DES RÉFÉRENCES COMPLÉMENTAIRES :****Exactitudes et pertinences des références culturelles et professionnelles.**

Indicateurs retenus :

- Les apports et connaissances disciplinaires sont justes et à propos.
- Le vocabulaire et les savoirs associés à la discipline et à son enseignement sont maîtrisés et utilisés à bon escient.
- Les principaux contenus et attendus des programmes ou référentiels sont maîtrisés au regard des différents niveaux de formation.

**Le jury attend** des candidats des apports personnels variés, appropriés et pertinents tant du point de vue d'un enrichissement culturel en lien avec la filière professionnelle que d'un éclairage au regard des programmes ou référentiels. Il est donc recommandé de développer et d'entretenir une culture personnelle sur le métier et ses évolutions.

**Le jury a apprécié et conseille :**

- l'exploitation de références précises et pertinentes permettant d'enrichir et d'illustrer leurs propos.
- que les contenus et attendus des programmes ou référentiels soient restitués avec pertinence.

**Le jury a regretté que :**

- certains candidats ne connaissent pas le sens du vocabulaire employé ou ce que recouvre l'emploi de ceux-ci.
- le vocabulaire et les savoirs associés à la discipline soient peu maîtrisés relevant d'une simple mémorisation sans compréhension et appropriation du sens.

**5. COMMUNIQUER ET DIALOGUER :****Qualité de l'expression orale et aptitude au dialogue.**

Indicateurs retenus :

- La présentation est structurée et la gestion du temps maîtrisée ;
- Le discours est clair, la communication efficace et appropriée (orale et/ou graphique) en tant que futur professeur (voix, ton, canaux de communication, posture);
- Le candidat est réactif face aux questions et aux remarques du jury;
- Le niveau de langue est conforme aux attendus (syntaxe, lexique ...).

**Le jury attend** du candidat de l'écoute, une prise de recul et une réactivité positive aux questionnements ou remarques des membres du Jury. Une posture adéquate associée à une expression fluide, claire et appropriée relèvent d'une bonne maîtrise des compétences de l'enseignant. De même, il est nécessaire, dans un travail personnel en amont, de se préparer en prenant en compte les différents paramètres d'une prestation orale (voix, débit, posture, gestion du temps, ...).

**Le jury a apprécié et conseille :**

- que les candidats contribuent à un échange positif et démontrent leur capacité à réajuster leurs propositions au fil des échanges.
- de manifester une capacité à prendre du recul et à développer des propos ouverts.

**Le jury a regretté :**

- que la gestion du temps reste un élément problématique pour un certain nombre de candidats.
- des prestations confuses en raison d'un manque de préparation.
- l'usage d'un langage trop familier et le manque de respect de la distance (proxémie) avec les membres du jury.

## ÉPREUVE D'ENTRETIEN À PARTIR D'UN DOSSIER

### DÉFINITION DE L'ÉPREUVE

*L'épreuve consiste en la soutenance devant le jury d'un dossier réalisé par le candidat dans un des domaines de la spécialité préparée, suivie d'un entretien (présentation n'excédant pas trente minutes ; entretien avec le jury : trente minutes).*

*Durée de l'épreuve : une heure, coefficient 2.*

*Le dossier est relatif à une production destinée à être fabriquée en petite, moyenne ou grande série ou en pièce unique. Il prend appui sur une situation de conception rencontrée en milieu professionnel et résultant d'une recherche personnelle. Son contenu est susceptible d'être utilisé pour une application pédagogique en lycée.*

*L'épreuve permet d'apprécier l'authenticité et l'actualité du problème choisi par le candidat, sa capacité à en faire une présentation construite et claire, à mettre en évidence les questionnements qu'il suscite et à en dégager les points remarquables et caractéristiques de la discipline. Elle permet au candidat de mettre en valeur la qualité de son dossier et l'exploitation pédagogique qu'il peut en faire dans le cadre d'un enseignement. Elle permet en outre au jury, notamment au cours de l'entretien qui suit la présentation, d'apprécier la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.*

*Les dossiers doivent être déposés au secrétariat du jury cinq jours francs au moins avant le début des épreuves d'admission.*

### RAPPORT DE L'ÉPREUVE

#### Préambule

La forme du dossier doit être pensée et conçue comme le support de la prestation orale. L'organisation du dossier permet au jury d'apprécier un cheminement de la réflexion du candidat, celui-ci doit être clair, ordonné et synthétique. Il s'agit pour le candidat de montrer sa capacité à adopter une posture de futur enseignant à partir de la présentation de son dossier et de l'entretien qui suit.

Durant trente minutes, le candidat questionne sa propre pratique professionnelle et/ou personnelle, en analyse les aspects marquants et les réinvestit dans sa pratique pédagogique.

Pendant les trente minutes d'entretien suivant sa présentation, le candidat peut être amené à préciser certains éléments de sa soutenance et à engager une réflexion sur le métier et la diversité des conditions d'exercice. Il s'agit d'un échange constructif où le jury prend compte le peu d'expérience dans le métier.

Les critères d'évaluation mettent en exergue les attendus de l'épreuve :

- clarté, cohérence et structuration de la communication orale ;
- authenticité et actualité du problème choisi ;
- pertinence des questionnements, enjeux et caractéristiques de la discipline ;
- ouverture sur des champs pédagogiques pertinents ;
- connaissance des programmes, du contexte, des valeurs et des conditions d'exercice.

Les attendus de l'épreuve s'organisent selon trois grandes entrées qui se répondent entre elles :

Communiquer – dialoguer

Mettre en valeur la qualité du dossier et son exploitation pédagogique

Connaître le contexte d'exercice du métier

## **Le dossier**

Le dossier est un appui pour la prestation orale du candidat. S'il n'est pas évalué en tant que tel, il reflète néanmoins la capacité du candidat à construire et hiérarchiser son propos ainsi qu'à communiquer. À ce titre, la présentation du dossier doit permettre une lecture fluide et aisée pour le jury au travers d'une charte graphique claire et contemporaine.

Le dossier se compose de deux parties : une présentation d'une expérience professionnelle et/ou personnelle suivie d'une exploitation pédagogique. Les deux parties doivent être équilibrées et articulées entre elles par une problématisation. La première doit être suffisamment synthétique afin de mettre en avant de manière évidente la thématique et les questionnements. L'exploitation pédagogique quant à elle s'appuie sur ce ou ces questionnements et sera suffisamment développée.

Le jury a noté, et particulièrement apprécié, qu'une majorité de candidats cette année portent une attention particulière à la mise en page et à l'élaboration d'une charte graphique efficace. Lorsqu'elles sont maîtrisées, elles accompagnent le propos, démontrent les capacités de structuration et permettent d'appuyer la prestation orale.

Une minorité de candidats n'a pas su faire preuve d'esprit de synthèse et a convoqué une multitude d'informations textuelles et iconographiques générant une densité de contenu, une surcharge visuelle et une confusion globale préjudiciables.

En outre, il est important de noter que la forme du dossier ne saurait être uniquement illustrative, elle doit être engagée au service du fond.

## ***METTRE EN VALEUR LA QUALITÉ DU DOSSIER ET SON EXPLOITATION PÉDAGOGIQUE***

### **L'expérience professionnelle et personnelle**

Dans cette première partie, le candidat démontre ses capacités d'analyse en prenant appui sur son expérience professionnelle et/ou personnelle. À partir d'un échantillon choisi de ses productions, il questionne sa pratique et détermine une thématique riche et ouverte.

D'une manière générale, les candidats ont su questionner un thème contemporain en lien avec le design ou les métiers d'art, pour exemples : le design empathique et participatif ; cohabiter avec le milieu naturel ; de la tradition à l'innovation ; la couleur, point d'équilibre dans la démarche de conception ; éco-design (hybridation, surcyclage, écoblanchiment...).

### **La problématisation**

L'analyse de l'expérience professionnelle et personnelle doit engager le candidat dans une démarche de questionnement cohérente et clairement énoncée qui s'inscrit dans une transversalité du design et/ou des métiers d'art.

Le jury a, entre autres, relevé les questionnements suivants :

- En quoi le design impacte-t-il notre quotidien ?
- Par quels moyens le designer peut-il transformer nos produits du quotidien pour répondre aux contraintes sanitaires actuelles ?
- Comment une œuvre collective peut-elle témoigner des savoir-faire d'un métier ?

Le jury a noté qu'un manque d'analyse distanciée de la pratique ou une approche uniquement descriptive de l'expérience ne permet pas un véritable questionnement. La problématisation est alors plaquée à la thématique et vide de sens, ou encore inexistante.

### **Les références**

Elles viennent enrichir la réflexion sur la pratique professionnelle et personnelle du candidat et lors de l'exploitation pédagogique.

Le jury a apprécié les candidats en capacité de mobiliser des connaissances à-propos en ciblant des références contemporaines diversifiées, en lien avec le problème choisi, contextualisées et précisément légendées. Ainsi présentées, elles permettent de nourrir et d'appuyer le propos.

À l'inverse, dans certains dossiers les références sont plaquées ou totalement absentes. Les références ne peuvent être issues uniquement des arts plastiques, le candidat doit faire la preuve de connaissances en design et en métiers d'art, inhérentes à son futur métier.

## **CONNAÎTRE LE CONTEXTE D'EXERCICE DU MÉTIER**

### **L'exploitation pédagogique**

L'exploitation pédagogique proposée découle de la démarche de questionnement et s'ancre impérativement dans les domaines du design ou des métiers d'art. Le transfert de la pratique professionnelle et/ou personnelle du candidat vers des pistes pédagogiques adaptées à un enseignement en lycée professionnel doit être fluide et s'appuyer sur un fil conducteur lisible du début à la fin du dossier.

Le jury constate que, pour environ une moitié des dossiers présentés, le lien entre les pistes pédagogiques et la thématique initiale est artificiel ou superficiel. Les transpositions pédagogiques se concrétisent principalement dans la réalisation de l'élève, conséquence d'un questionnement peu ou pas développé en première partie de dossier.

Le préalable à l'élaboration d'une proposition pédagogique est de déterminer un niveau et une filière professionnelle. Pour identifier et formuler clairement des objectifs d'apprentissage comme point d'appui à la construction d'une stratégie pédagogique adaptée, le jury conseille aux candidats d'avoir une bonne connaissance des principes généraux et des attendus par niveau des programmes et des référentiels. De plus, la connaissance du profil des élèves de la voie professionnelle permet de prendre en compte les besoins et acquis avec justesse. Pour l'enseignement général des arts appliqués et cultures artistiques, la démarche de conception en design et les phases d'investigation, d'expérimentation et de réalisation sont citées mais sont insuffisamment exploitées. Pour les métiers d'art, les séquences proposées reposent sur l'acquisition de compétences professionnelles. Il est à regretter que pour un certain nombre de propositions pédagogiques, les objectifs d'apprentissage sont soit absents, soit complexes et ambigus, soit manquent de crédibilité ou d'ouverture sur la pluridisciplinarité.

S'informer sur le lycée professionnel (filières, orientation), le public et les contextes d'exercice du métier, s'inscrire dans les intentions fondamentales des programmes, appréhender les principes d'évaluation permet d'éviter l'écueil de propositions inadaptées ou utopistes.

Le jury a relevé que les références pédagogiques soient majoritairement inexistantes. Il est aussi attendu d'un candidat, enseignant en devenir, de s'informer d'un point de vue didactique et pédagogique et d'incarner une posture éthique et responsable.

## **COMMUNIQUER – DIALOGUER**

### **LA PRESTATION ORALE**

L'épreuve se déroule en deux temps : trente minutes de présentation, trente minutes d'échange avec le jury.

## **L'exposé**

Le candidat s'appuie sur son dossier, support matériel de sa prestation, pour démontrer sa capacité à s'exprimer avec clarté et de manière synthétique à l'oral.

La soutenance orale doit permettre au candidat d'exposer la thématique développée et de mettre en avant le ou les questionnements issus de son expérience professionnelle et/ou personnelle. Il s'agit d'approfondir le propos en mettant l'accent sur l'exploitation pédagogique. En ce sens, l'utilisation d'un vocabulaire précis, approprié et le détachement face aux notes sont indispensables.

Pour cette session, le jury a apprécié les prestations alliant la clarté d'expression à un discours structuré et soutenu par un vocabulaire spécifique. Le jury a pu aussi noter, pour certains candidats, une bonne exploitation du tableau et de l'espace mettant en évidence leur capacité à adopter une posture d'enseignant.

Cependant le jury relève, pour certains candidats, une difficulté à gérer le temps imparti à l'épreuve avec, parfois, une part trop importante consacrée à la présentation du parcours personnel. Il encourage les candidats à construire l'exposé afin de répartir le temps de manière équilibrée entre l'approche professionnelle et l'exploitation pédagogique qui en découle.

Le jury note également que certains candidats n'ont procédé qu'à une simple relecture du dossier sans synthétiser l'ensemble des données, ni apporter d'éléments complémentaires. La mise en lumière de la réflexion et de son exploitation pédagogique nécessite impérativement une prise de recul du candidat par rapport à son dossier.

## **L'entretien**

Le jury mène l'entretien sous forme de questionnement. L'échange permet de préciser certains points de l'exposé et de souligner certains aspects de l'exploitation pédagogique. Cette partie est aussi un temps de remédiation où le candidat ne doit pas craindre de remettre en question ses propositions, faisant preuve d'une posture réflexive et distanciée. Les capacités d'écoute du candidat et son sens du dialogue doivent lui permettre d'être réactif de façon constructive, notamment dans l'évocation de nouvelles hypothèses pédagogiques. L'exercice vise ici à vérifier l'aptitude et la volonté du candidat à envisager son exercice professionnel futur, la connaissance des textes officiels et des grandes orientations du système éducatif et à s'engager en tant que pédagogue.

Le jury a noté et apprécié, pour cette session, une communication majoritairement aisée ainsi qu'une bonne posture d'écoute. Cependant, certains candidats, trop assurés, n'ont pas su mettre à profit le temps d'échange et de dialogue. L'incapacité à se remettre en question ou la simple acceptation des observations du jury va à l'encontre de l'attitude attendue de la part d'un futur enseignant.

## Annexe : spécialités métiers d'arts

<b>Spécialités métiers d'art</b>	<b>Dominantes métiers</b>	<b>Formations correspondantes</b>
Armurerie	<i>Pas de dominante</i>	CAP Armurerie (fabrication et réparation) BMA Armurerie
Arts de la bijouterie-joaillerie	<i>Pas de dominante</i> <i>Le candidat doit maîtriser toutes les compétences de bijouterie, joaillerie et orfèvrerie</i>	CAP Arts et techniques de la bijouterie-joaillerie, 3 options CAP Lapidaire, 2 options CAP Orfèvre, 4 options MC Joaillerie BP Gemmologue BMA Art du bijou et du joyau
Arts de la céramique	<i>Pas de dominante</i> <i>Le candidat doit maîtriser toutes les compétences de moulage, tournage et décoration en céramique</i>	CAP Décoration en céramique CAP Modèles et moules céramique CAP Tournage en céramique BMA Céramique
Arts de la gravure et de la ciselure	<i>Pas de dominante</i>	CAP Métiers de la gravure, 4 options BMA Gravure
Arts du décor architectural	Dominante Pierre	CAP Graveur sur pierre CAP Tailleur de pierre - marbrier du bâtiment et de la décoration BMA Graveur sur pierre BP Métiers de la pierre Bac Pro métiers et arts de la pierre
	Dominante Staff	CAP Staffeur ornemaniste BMA Volumes : staff et matériaux associés
Arts de la reliure	<i>Pas de dominante</i>	CAP Arts de la reliure BMA Arts de la reliure et de la dorure
Arts du métal	Dominante Bronze	CAP Bronzier, 3 options
	Dominante Ferronnerie	CAP Ferronnier
Arts du spectacle	Dominante Machiniste constructeur	CAP Accessoiriste réalisateur DTMS, option machiniste constructeur
	Dominante Techniques de l'habillement	DTMS, option techniques de l'habillement
Arts du verre	Dominante Verre à froid	CAP Arts du verre et du cristal CAP Arts et techniques du verre, option décorateur sur verre BMA Verrier décorateur
	Dominante Verre à chaud	CAP Arts du verre et du cristal BMA Souffleur de verre
	Dominante Vitrail	CAP Arts et techniques du verre, option vitrailiste
	Dominante enseigne lumineuse et signalétique	CAP Souffleur de verre, option enseigne lumineuse CAP Métiers de l'enseigne et de la signalétique Bac Pro Artisanat et métiers d'art, option métiers de l'enseigne et de la signalétique
	Dominante verrerie scientifique	CAP Souffleur de verre, option verrerie scientifique Bac Pro Artisanat et métiers d'art, option verrerie scientifique et technique
Arts Graphiques	Dominante Signalétique	CAP Signalétique, enseigne et décor BMA Arts Graphiques option signalétique
	Dominante décor peint	CAP Signalétique, enseigne et décor BMA Arts Graphiques option décor peint
Tapiserie d'ameublement	<i>Pas de dominante</i> <i>Le candidat doit maîtriser toutes les compétences en décor et siège de la tapiserie d'ameublement</i>	CAP Tapissier, tapissière d'ameublement en décor CAP Tapissier, tapissière d'ameublement en siège BP Ameublement, option tapisserie décoration Bac Pro Artisanat et métiers d'art, option tapissier d'ameublement
Broderie	<i>Pas de dominante</i>	CAP Arts de la broderie BMA Broderie
Chaiserie broserie	<i>Pas de dominante</i>	CAP Cannage, paillage en ameublement
Dorure ornemanisme	<i>Pas de dominante</i>	CAP Doreur à la feuille ornemaniste
Ebénisterie	<i>Pas de dominante</i>	CAP Ebéniste CAP Encadreur

		BMA Ebéniste
Facture instrumentale	Dominante Accordéon	CAP Accordeur de piano
	Dominante Instruments à vent	CAP Assistant technique en instruments de musique, 4 options
	Dominante Lutherie Guitare	Bac Pro Artisanat et métiers d'art, option facteurs d'orgues
	Dominante Lutherie du quatuor	CAP Assistant luthier du quatuor
	Dominante Orgue	CAP Ouvrier archetier
	Dominante Piano	BMA Technicien en facture instrumentale, 4 options
Horlogerie	<i>Pas de dominante</i>	CAP Horlogerie BMA Horlogerie
Marqueterie	<i>Pas de dominante</i>	CAP Arts du bois, option marqueteur
Menuiserie en sièges	<i>Pas de dominante</i>	CAP Menuiserie en sièges
Moulage noyautage	<i>Pas de dominante</i>	CAP Mouleur noyateur, cuivre et bronze
Photographie	<i>Pas de dominante</i>	Bac Pro Photographie
Sculpture sur bois	<i>Pas de dominante</i>	CAP Arts du bois, option sculpteur ornemaniste
Tournage d'art sur bois	<i>Pas de dominante</i>	CAP Arts du bois, option tourneur
Vannerie	<i>Pas de dominante</i>	CAP Vannerie